

Avec les Gilets Jaunes



Qui croyait, lors du lancement du mouvement des Gilets Jaunes, qu'il atteindrait une telle ampleur et durerait autant? Certainement pas le pouvoir politique, resté sourd à leurs revendications pendant des semaines avant de reculer, dans un climat de panique, en prenant quelques mesurées dérisoires qui ne répondaient pas à leurs demandes.

La Gauche Alternative, dont plusieurs membres sont aussi « Gilets Jaunes », soutient ce mouvement malgré ses ambiguïtés bien légitimes du fait de sa jeunesse, ses colères parfois trop violentes dues avant tout à la surdité du pouvoir en place et à la violence ordonnée par le ministère de l'Intérieur et le haut commandement de la gendarmerie et de la police, avec des armes redoutables comme les lanceurs de balles de défense ou les grenades de désencerclement.

Nous appuyons ce mouvement animé par beaucoup de constance et de courage, novateur dans ses formes de lutte, soucieux de démocratie interne, aux revendications de plus en plus élaborées, dans son combat contre les injustices et inégalités de toutes sortes : sociales, fiscales, territoriales, et dans son exigence d'une véritable révolution démocratique.

Le « Grand débat » lancé par le gouvernement, s'il peut séduire et apporter quelques réformes mineures à la crise que nous vivons, ne peut être une réponse aux urgences mises en lumière par les Gilets Jaunes et à la nécessité d'une transformation profonde de notre société.

Et puisque nous observons de nombreuses convergences entre nous, comme par exemple le Referendum d'Initiative Citoyenne qui faisait partie de notre programme municipal en 2014, nous avons invité plusieurs acteurs de ce mouvement à une

réunion publique

mercredi 13 février à 19 h

salle de la Fontaine aux Jardins

Nous pourrions y dialoguer, débattre, confronter nos projets, chercher des convergences. Nous appelons les Quetignois·es à y participer en grand nombre !

Imaginons une ville où...

... où l'aménagement du centre ville, au lieu d'être concocté et décidé par une poignée d'élus·es et de technocrates, serait le résultat d'une réflexion et d'une co-décision élus / habitants ; ceux-ci donneraient leur avis dans un conseil participatif sur le coût du projet, le nombre et l'endroit des logements à construire, l'aménagement de la place centrale, le maintien des arbres, les services à installer, etc.

... où les habitants des quartiers pourraient se réunir pour faire des propositions et disposeraient de moyens financiers (budget participatif) pour décider de l'aménagement de leur quartier,

... où les jeunes pourraient se retrouver, avec ou sans les élus·es, pour proposer et décider,

... où le maire prendrait l'avis de ses concitoyens avant de laisser installer 3 750 compteurs Linky sur la Commune,



... où les projets de ville, petits comme grands, au quotidien comme sur le long terme, seraient élaborés avec les habitants dans des conseils participatifs ou des commissions ouvertes à toutes les personnes qui le souhaitent,

... où l'information municipale serait aussi le fait des habitants dans leurs diversités de vie et d'opinions citoyennes,

... où le conseil municipal, fort de l'avis des habitants, saurait s'opposer au conseil communautaire, par exemple sur le nombre de logements à construire dans les 15 ans à venir,

... où le Maire et son conseil municipal ne décideraient de projets majeurs, comme l'opération Cœur de ville (coût supérieur à 10 millions d'Euros) qu'après une consultation de tous les habitants ; une ville où une partie des habitants pourraient exiger un Referendum d'Initiative Citoyenne (RIC) pour proposer ou refuser un projet municipal,

Impensable ? Impossible ? Regardez donc du côté de Saillans, Grenoble, Grande-Synthe ou Kingersheim (en p. 4 de ce bulletin) !

C'est dans ce sens que le collectif citoyen de la Gauche Alternative veut préparer les prochaines municipales, avec celles et ceux qui veulent un profond renouveau démocratique dans notre ville.

Référendum d'initiative citoyenne

Le mouvement des gilets jaunes a remis à l'ordre du jour le Référendum d'initiative citoyenne (RIC). Dispositif de démocratie directe, le RIC permettrait aux citoyens réunissant un certain nombre de signatures fixées par la loi, de saisir la population par référendum sans l'accord du Président de la République ou du Parlement comme c'est le cas aujourd'hui.

L'objet de ce référendum pourrait porter, par exemple, sur la proposition ou l'abrogation d'une loi, la modification de la Constitution ou la révocation d'élus·e·s...

Le RIC pourrait être instauré au niveau d'une région, d'un département ou d'une commune.

La Gauche Alternative proposait dans son programme de 2014 pour les municipales à Quetigny un RIC dès lors que 5 % du nombre d'inscrits sur les listes électorales (environ 330 personnes) le demanderait. A plusieurs reprises, elle a également proposé que le projet « Cœur de ville » fasse l'objet d'une consultation citoyenne avant décision par le Conseil Municipal. Cela aurait peut-être évité aux Quetignois le bétonnage de la Place Centrale auquel ils ont assisté sans avoir leur mot à dire, et finalement un projet plus conforme à leurs souhaits.

C'est donc avec satisfaction que nous regardons aujourd'hui cette proposition revendiquée par le mouvement des Gilets Jaunes. Nous la pensons indispensable pour donner un pouvoir réel aux citoyens, pouvoir le plus souvent confisqué aujourd'hui par une poignée d'élus·e·s qui finissent souvent par ne plus représenter qu'eux-mêmes.

Notre maire : Un homme à tout faire

Ci-dessous les commissions ou organismes auxquels participe notre Maire. Quel homme !

5^{ème} Vice-Président de Dijon Métropole et membre des Commissions :

- Administration générale et finances
- Développement économique et attractivité
- Commission de délégation de service public
- Commission consultative des Services Publics Locaux
- DIVIACCES (service pour personnes à mobilité réduite)

Délégué de Dijon Métropole à :

- Syndicat Mixte du SCOT du dijonnais
- Etablissement Public Foncier Local
- Dijon Métropole Développement
- SPLAAD (aménageur public de l'Agglomération)
- Commission Locale de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (CLAVAP)
- Office de Tourisme de Dijon Métropole
- Maison de l'Emploi et de la Formation
- Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome Dijon - Ouges - Longvic
- Collège Camille Claudel, Chevigny-Saint-Sauveur
- Comité responsable du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées
- Association pour le Développement de l'Information Administrative et Juridique (ADIAJ)
- Comité National d'Action Sociale
- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Dijon Métropole (CLECT)

Et aussi : Pôle compétence publicité de la direction départementale des territoires...

Le mot de l' élu

par Pierre ABECASSIS

Le Conseil municipal comme si vous (n')y étiez (pas)

Quasiment aucun·e citoyen·ne n'assiste aux **réunions du Conseil municipal** et bien peu lisent ses « comptes rendus » sur le site internet de la commune.

Cette vieille institution est devenue une machine administrative à « autoriser le Maire », à enregistrer, à entériner des actes ou des décisions prises en petit comité au niveau de son cabinet ou de la Métropole. La plupart des élus, des oppositions comme d'ailleurs de la majorité municipale, sont là pour le décor, comme caution démocratique à une instance qui ne l'est guère.

La crise des "Gilets Jaunes" le montre : la **démocratie dite représentative** doit être améliorée sous peine de disparaître. Au niveau du Conseil municipal, cela pourrait passer par :

- **la proportionnelle intégrale à l'élection** : rien ne justifie l'écart actuel entre le nombre de voix et le nombre d'élus !
- **des sanctions** contre les **conseillers municipaux fictifs**, donnant procurations permanentes ou « excusés »... même lorsqu'ils ne s'excusent pas, mais... toujours indemnisés (par la Métropole) !
- de véritables **comptes rendus des réunions** : qui a voté quoi, pourquoi et comment ? Les citoyen·ne·s doivent le savoir !
- **des finances lisibles par tous et transparentes** : avoir à se prononcer sur un véritable livre de technique comptable de milliers de chiffres, de colonnes et de lignes budgétaires reçu quelques jours avant la réunion est MISSION IMPOSSIBLE...
- un conseil municipal **avec débat ouvert aux habitants** lorsque des décisions touchent à la **vie quotidienne** des Quetignois
- l'organisation d'une **consultation populaire** pour tous les grands projets qui engagent l'avenir de notre ville
- la transparence totale et une véritable **publicité immobilière**, tant au niveau de France Domaines (organisme public qui évalue les biens) que de la ville (il a fallu que notre groupe fasse "un peu de bruit" pour obtenir moins d'opacité à ce niveau)
- **un site internet** interactif permettant l'intervention citoyenne, davantage de dialogue et de concertation.

Le refrain « *Nous avons été élus pour ça* » souvent chanté par l'équipe municipale était aussi celui de Macron avant qu'il entende parler des "Gilets Jaunes"...

Cœur de ville : quand les citoyens proposent

Quand les citoyens proposent...

L'aménagement d'un nouveau centre ville, c'est l'affaire de tous. Et en 2013, l'équipe municipale en place a convié les habitants à imaginer leur nouveau centre ville, dans 3 ateliers étalés dans le temps.



Le 11 décembre 2013 a donc eu lieu le premier atelier : après avoir dressé la liste des atouts et des inconvénients de la Place Centrale, les personnes présentes, nombreuses, ont fait des propositions qui allaient toutes dans le même sens : regrouper dans cet espace central les services et les lieux qui permettent aux habitants de se rencontrer et de partager des activités diverses. Un compte rendu a été établi par les deux urbanistes qui animaient la réunion. Il était proposé :

- en premier de « **définir les fonctions que doit remplir un centre ville** »,
- puis de « profiter de ce projet pour regrouper les équipements au centre ville (crèche, centre social, bibliothèque, maison des associations) ».
- de nouvelles activités avec l'implantation d'une salle de spectacle, la création d'un lieu type « marché couvert », qui pourrait abriter des expositions (associatives, municipales), des manifestations festives, un marché hebdomadaire de producteurs locaux, bio, et de l'économie solidaire.
- la création de logements pour les étudiants, et pour les jeunes, un atelier participatif pour connaître leurs attentes, et que la médiathèque soit attractive,
- des commerces différents de ce qu'on trouve en abondance dans la zone commerciale, et un bar restaurant (associatif ?),
- une maison de santé, et au fond de la place, un espace vert avec des jeux,
- des chemins d'accès piétons bien visibles, et de la verdure sur les toits, les façades, des ruches...



...les élus disposent !

Le deuxième atelier s'est tenu... après les élections municipales de 2014, en juin. Et là, changement de cap. La présence de nombreux élus (14) ne favorise pas le débat ! Ce qui avait semblé une page blanche pour imaginer ensemble l'avenir du centre ville était devenu un terrain bien occupé... par des immeubles. Au cours du troisième atelier, il s'est confirmé que les implantations massives de logements laissaient peu de place à des équipements collectifs et **au débat** sur de vrais choix.

Ce qu'il en reste :

Le centre social et culturel a donc été relégué dans de beaux locaux, mais loin du centre ville.

Pour l'instant, il semble que les équipements collectifs se limiteront à la médiathèque. Pas de lieu couvert pour des rencontres, un marché, et des festivités. Les parties végétales sont déjà dessinées par des cabinets spécialisés.

La crèche est installée sur un espace vert des Huches, réduisant l'espace de vie des habitants.

Si le projet a conservé l'idée d'un square avec des jeux au fond de la place, un pôle santé, et une brasserie, il s'est aussi enrichi de la construction **de pas moins de 9 immeubles** : 7 du côté « Huches / Cromois », dont un de 7 étages avec la médiathèque en rez-de-chaussée, et 2 du côté Place Centrale, l'un à la place de la Poste (7 étages) et l'autre sur le terrain attenant au parking.



Ce choix va à l'encontre de ce que souhaitent les habitants, comme l'avaient montré les résultats de l'enquête commandée par la municipalité en 2012. S'il est nécessaire de construire des logements pour des habitants nouveaux, ou avec des besoins particuliers (personnes en situation de handicap), cela doit se faire de façon mesurée, afin de préserver la qualité de vie de tous les habitants, y compris ceux du centre ville.

L'équipe municipale élue en 2014 a manqué l'occasion de dynamiser la vie démocratique sur le sujet de notre cadre de vie, nos besoins. Elle s'est contentée de suivre les injonctions de la Métropole, au lieu de s'appuyer sur les habitants pour mener sa propre politique, dans la lignée de l'histoire de Quetigny.

Jouons avec les mots :

Savez-vous ce qu'est, dans une ville :

- **une chambre (résidentielle) paysagère ?**
- **une chambre contemporaine ?**
- **une armature verte ?**

- **un centre ville attracteur par l'intermodalité ?**

(interview du cabinet d'urbaniste, *Vivre à Quetigny*, nov. 2015)

- **mais aussi un salon résidentiel ?**

Réponse sur le plan du nouveau projet...

Penser, agir autrement dans une municipalité, c'est possible !

La démocratie municipale s'est enrayée à Quetigny. Face à des élus persuadés de la pertinence de leur politique, la Gauche Alternative souhaite prendre en compte dans sa réflexion et ses projets les pratiques innovantes d'autres communes.



Dans cet esprit, elle a invité le 13 novembre Fernand Karagiannis, conseiller municipal de **SAILLANS**, l'un des animateurs de la "révolution démocratique" de cette commune de la Drôme (1250 habitants). Face à une cinquantaine de citoyens, attentifs et réactifs, il a expliqué les trois grands principes du fonctionnement de sa municipalité :

- **Collégialité**, partage du pouvoir (binômes d'élus dans chaque secteur de responsabilité), des compétences, des indemnités entre tous les élus (pas seulement les adjoints). Le *comité de pilotage* des élus responsables d'un domaine d'activité, ouvert au public, deux fois par mois, est l'instance principale de travail et de décision dans la commune.
- **Participation**. Sept commissions participatives thématiques, ouvertes aux citoyens qui le souhaitent, définissent grandes orientations et actions à mettre en œuvre. Des "groupes action-projet" permettent une co-construction du projet communal (ex. éclairage des rues la nuit). Un *Observatoire de la participation*, désigné par tirage au sort parmi les habitants volontaires, veille à la mise en pratique de la démocratie participative.
- **Transparence**. Informations régulières sur les dossiers en cours : panneaux d'affichage, site internet, lettre aux habitants, flash info par e-mail. Tous les comptes rendus, des comités de pilotage et des conseils municipaux mais aussi de toutes les réunions participatives, sont mis en ligne et accessibles à tous.

Une grande ville, **GRENOBLE** (160 000 habitants) a mis en place depuis 2014 une véritable politique de démocratie participative : élaboration du *plan stratégique du CCAS* par des groupes de travail thématiques regroupant agents, partenaires et usagers, avant synthèse en assemblée plénière ; *droit d'interpellation citoyenne* pour les Grenoblois de plus de 16 ans ; *ateliers de partage* des enjeux pour le nouveau quartier de l'Esplanade, avec maquette évolutive et chantiers participatifs ; *végétalisation de l'espace public* avec les habitants...

GRANDE-SYNTHE (24 000 habitants), proche de Dunkerque, alloue 500 000 € par an à un *budget participatif* : les habitants proposent des aménagements (26 l'an dernier), et au moins 5 sont retenus par un vote des citoyens. Des *maisons de quartiers* accueillent tous les publics pour développer le lien social et la solidarité. Dans chaque quartier, des *points-rencontre* sont organisés 5 fois par an entre élus, services techniques, régies de quartier, bailleurs, pour résoudre les problèmes quotidiens.

L'*Université populaire* (municipale) est un lieu de démocratie participative et de réflexion citoyenne.

À **KINGERSHEIM**, nous trouvons l'exemple d'une ville de banlieue de 13 000 habitants, au sein de la communauté d'agglomération de Mulhouse (275 000 habitants), à l'évidence comparable à Quetigny, où s'est mis en place, par étapes depuis 1989, un modèle inspiré par une philosophie de "démocratie continue".

La *Maison de la Citoyenneté* est le lieu central où s'exercent les fonctions essentielles de la démocratie : la délibération, l'élaboration et la coproduction avec les habitants, la décision politique et l'implication citoyenne.

Des *conseils participatifs* composés d'élus, d'experts et d'habitants volontaires tirés au sort débattent et co-construisent les projets mis à l'agenda par la ville ou proposés par les citoyens : P.L.U., nouveau parc, espace de jeux pour enfants, écoquartier... Ils sont formés aux sujets à traiter durant 16 mois. 1 000 personnes ont participé à au moins un conseil depuis 10 ans.



Toutes ces avancées ne sont certes ni faciles à mettre en œuvre, ni définitivement acquises : il faut parfois se battre contre les préfets, et convaincre les habitants de s'investir dans la durée... Mais, quelle que soit la taille de la ville, on voit qu'il existe des moyens d'impliquer ces derniers dans la vie municipale et de les faire participer aux décisions.

Nous sommes convaincus qu'à **QUETIGNY** aussi, on peut rompre avec un fonctionnement aujourd'hui sclérosé : l'urbanisme précurseur qui a fait la réputation de notre ville ne se traduit pas, en 2019, par une vie démocratique innovante : nos édiles s'abritent aujourd'hui trop facilement derrière la politique de la Métropole ; le Conseil municipal est réduit au rôle de chambre d'enregistrement ; les demandes des Quetignois exprimées lors de la "concertation" sur le projet Cœur de Ville n'ont pas été prises en compte. Il faut essayer autre chose !

Vous exprimer...
Nous contacter...
Partager notre action !
par mail : ga.quetigny@laposte.net
site web : g.a.quetigny.free.fr
page Facebook : [@gauchealterquetigny](https://www.facebook.com/gauchealterquetigny)